

DIDIER SAMUEL

« Il faut se donner les moyens d'aller vers le médicament »

Alors que le monde sort d'une crise sanitaire sans précédent, plus que jamais la santé est au cœur des préoccupations de chacun. C'est dans ce contexte que le professeur Didier Samuel, médecin, chercheur et universitaire, a été nommé le 1^{er} février dernier à la tête de l'Inserm. Le professeur d'hépatologie explique en quoi l'épidémie de Covid-19 a ébranlé la recherche et la médecine, et en quoi elles doivent évoluer pour répondre aux futurs enjeux sanitaires.

L'épidémie de Covid-19 a changé notre regard sur notre santé et la recherche médicale. Quelles leçons peut-on en tirer ?

Didier Samuel : Cette crise a montré au monde l'importance de la santé et de notre capacité à anticiper ou à répondre à des agressions sanitaires. Nous n'avions pas connu une épidémie aussi violente depuis des dizaines d'années, depuis celle du VIH qui, cependant, touchait moins de personnes. Nous n'étions pas suffisamment préparés à faire face à une telle menace, ni aux maladies infectieuses émergentes. Les épidémies passées de SARS, MERS, chikungunya, Zika ou encore Ebola ont été finalement assez bien contrôlées. Notre vigilance s'est relâchée. Et puis, il y a eu un désinvestissement de la recherche en amont qui est pourtant essentielle pour faire face à une telle crise sanitaire. Il n'y avait presque plus de recherche en France sur les coronavirus par exemple. Nous avons donc besoin d'une recherche d'amont : les avancées révolutionnaires comme les immunothérapies anticancer ou encore les technologies liées à l'ARN messager nécessitent des années de travail pour aboutir à des applications concrètes.

Quelles évolutions sont nécessaires pour répondre aux nouveaux enjeux révélés par cette crise ?

D. S. : Il faut se saisir du réinvestissement à l'œuvre dans notre recherche et se donner les moyens d'aller vers le médicament. En France, nous avons une recherche académique de qualité et des chercheurs compétitifs. Mais nous avons aussi une difficulté à transformer nos découvertes scientifiques en innovations médicales, accentuée par une désindustrialisation globale. Or avec la crise Covid, nous avons pris conscience que nous avons besoin de retrouver notre autonomie en développant notre propre industrie du médicament, tout en restant conscients que nous ne pouvons pas tout faire seuls. Néanmoins, en s'alliant au niveau européen, une industrie compétitive est possible.

Et quel rôle l'Inserm doit-il jouer dans ces évolutions ?

D. S. : L'Inserm a un rôle essentiel car unique : c'est le seul organisme en France en charge de la recherche en santé. Il est vraiment au contact des crises sanitaires et doit être capable d'allier recherche fondamentale et recherche translationnelle vers les applications médicales, afin de lutter concrètement contre les maladies. L'Inserm ainsi que l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes, notre agence interne sur les maladies infectieuses émergentes, sont aussi en mesure d'aider le



© Inserm/François Guéhen

Didier Samuel
président-directeur général
de l'Inserm

gouvernement à répondre aux menaces sanitaires en le conseillant grâce à leur expertise scientifique.

L'Inserm a donc aussi une place centrale dans le débat public sur les questions de santé...

D. S. : Oui, c'est très important. L'État a besoin d'informations et d'analyses de la situation, afin d'être réactif et de déterminer les actions immédiates à mener, face à une crise sanitaire mais aussi plus généralement en matière de santé publique. Le scientifique permet au politique de mieux appréhender les risques et de l'appuyer vers ses décisions. Des décisions politiques qui ont un impact sur la vie des citoyens et nécessitent leur adhésion, malgré les réticences. La communication auprès du public est donc elle

aussi primordiale. Le scientifique doit alors accompagner la parole politique en apportant, avec pédagogie, des connaissances scientifiques solides, qui permettent au public de comprendre les décisions prises et de les approuver.

Propos recueillis par Yann Cornillier

« Avec la crise Covid, nous avons pris conscience que nous avons besoin de retrouver notre autonomie en développant notre propre industrie du médicament »

PASSERELLES SOINS-RECHERCHE

Favoriser le dialogue

L'Inserm contribue à favoriser le dialogue entre médecine et recherche afin de mieux orienter les voies de la recherche, d'encourager le développement de nouveaux outils diagnostiques et d'explorer des thérapies innovantes. Avec les programmes passerelles soins-recherche, les soignants peuvent concilier une activité clinique au plus près des patients avec une activité de recherche dans les structures Inserm, permettant de contribuer aux avancées scientifiques de leur discipline. La double compétence de soignant-chercheur devient dès lors un atout qui étoffe considérablement leurs perspectives de carrière. Ces passerelles prennent deux formes : les postes d'accueil qui permettent d'effectuer un doctorat en sciences dans une unité de recherche Inserm (24 contrats d'une durée de 2 à 3 ans ouverts en 2023) ou les contrats d'interface, qui sont des temps partiels sur projet de recherche (12 contrats d'une durée de 3 à 5 ans ouverts en 2023).

En savoir plus :

pro.inserm.fr



© DC Studio/Adobe Stock

Programmes d'impulsion

Orienter la recherche sur des thèmes prioritaires

En adéquation avec ses missions, l'Inserm développe des programmes scientifiques sur des thèmes de recherche prioritaires. Ces programmes ont

pour objectif de structurer des communautés scientifiques dans des domaines spécifiques, en faisant émerger des consortiums nationaux interdisciplinaires qui s'appuient sur les compétences et expertises des équipes Inserm. Il s'agit également de faire de la recherche biomédicale française un acteur de premier plan dans ces domaines, en accélérant l'acquisition des connaissances, leur transfert et leur valorisation, avec notamment la possibilité d'intégrer des industriels dès la conception des programmes. Les projets financés sont tou-

Agence de l'innovation en santé

Accélérer la mise sur le marché des innovations françaises



© ParisSanté Campus

Mesure phare du plan Innovation santé 2030, l'Agence de l'innovation en santé pilote la mise en œuvre du volet santé de France 2030. Lancée en octobre 2022, cette agence coordonne les travaux pour caractériser les besoins à venir du système de santé et anticipe leurs impacts sur le système de prévention et de soin. Elle propose des simplifications des processus existants pour les accélérer et est l'interlocuteur privilégié des acteurs de l'innovation en santé. Enfin, elle accompagne prioritairement des projets considérés comme stratégiques pour la France.

« L'Agence de l'innovation en

santé a vocation à être connectée au terrain et doit permettre un pilotage transversal et coordonné de l'innovation et de la recherche en santé », a ainsi déclaré Lise Alter, sa directrice générale, le 10 janvier dernier. Cette nouvelle agence rejoindra prochainement ParisSanté Campus, qui connecte l'ensemble des acteurs en matière d'innovation en santé sur le volet numérique : l'Agence du numérique en santé, le Health Data Hub, France Biolead, France Biotech, Inserm Transfert, l'ANRS | MIE et bien d'autres.

En savoir plus :

gouvernement.fr



Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran

En savoir plus :
inserm.fr